



Listen to this article

« Nous qui sommes forts, nous devons supporter les faiblesses de ceux qui ne le sont pas, et ne pas nous complaire en nous-mêmes. Que chacun de nous complaise au prochain pour ce qui est bien en vue de l'édification. Car Christ ne s'est point complu en lui-même. » - Romains 15 : 1-3.

En tant qu'enfants de Dieu, chacun de nous devrait veiller, avec soin, à ne pas nuire aux autres par notre liberté en Christ, ce qui serait condamné par la loi d'amour. L'Apôtre met clairement l'accent sur ce point, dans son épître à l'Eglise de Rome. Il fait remarquer que les enfants de l'Eternel ne sont pas tous pareillement « forts en la foi ». Certains, faibles dans la foi, peuvent reconnaître que le Seigneur est notre Rédempteur, mais ils ne réalisent pas encore la liberté que nous, en tant que fils, avons en Christ. L'un comprend qu'il est libre de manger ce que bon lui semble, tandis qu'un autre, étant faible, ne mange que des légumes, de peur de violer une loi sous laquelle il pense se trouver. Certains Chrétiens condamnent leurs frères qui mangent de la viande, semblant oublier que notre Seigneur en mangea. Nous devrions apprendre à nous accorder, mutuellement, une entière liberté de conscience ; le plus fort ne devrait pas mépriser le plus faible, et le plus faible ne devrait pas juger les autres, par lui-même. Il devrait suffire, à chacun de nous, de savoir que Dieu accepte les autres comme Il nous accepte, et qu'Il manifeste son acceptation en les bénissant dans son service.

Il en est de même de la célébration des jours. L'un estime un jour plutôt qu'un autre, comme le dit l'Apôtre, tandis qu'un autre considère tous les jours comme étant identiques. Que chacun suive pleinement ce que lui dictent ses convictions, sur ce qu'est la volonté de Dieu envers lui. Lorsque l'Apôtre Paul recommande que « *chacun ait en son esprit une pleine conviction* », il ne veut pas dire que chacun devrait décider de ce qu'est la volonté de Dieu à l'égard de tous ses enfants, et demeurer ensuite attaché à son opinion, à tort ou raison, en refusant d'écouter ou de prendre en considération la pensée que d'autres frères ont sur le sujet. L'Apôtre, au contraire, nous incite à croître dans la pleine liberté de Christ, conseillant la patience et la considération de la part du plus fort envers le plus faible. Il

approuve le plus fort et déclare, clairement, que le frère faible est celui qui se considère tenu dans la question de la manducation de la viande, dans celle de l'observance du Sabbat, etc.

L'AMOUR ET LA CONSIDÉRATION ENVERS LE PLUS FAIBLE

Cependant, le conseil de l'Apôtre est que, si le frère faible se soumet à une telle astreinte, non pas comme un essai de « garder la Loi », pour se justifier ainsi devant Dieu, en ignorant le sacrifice de rédemption de Christ, mais parce qu'il pense que notre Rédempteur souhaite qu'il soit lié par ce genre d'ordonnances et d'observances, dans ce cas, les forts ne devraient pas s'en prendre à la faiblesse de la conscience du plus faible, ni la traiter à la légèreté ; ils devraient, par contre, considérer ce frère comme tel, en espérant que la discipline, l'expérience et la croissance en grâce et en connaissance l'amèneront, graduellement, à la liberté à laquelle d'autres, d'entre les frères, parviennent plus rapidement.

Ces « forts », qui pénètrent entièrement l'esprit des paroles de l'Apôtre : « *Il est bien de ne pas manger de viande, de ne pas boire de vin, et de s'abstenir de ce qui peut être pour ton frère une occasion de chute, de scandale ou de faiblesse* », et qui renoncent, quant à eux, à ce à quoi leur conscience permet de renoncer, ceux-là reçoivent une plus grande bénédiction. Ils peuvent réaliser, à un degré supplémentaire, qu'ils marchent sur les traces du Maître, puisque même « le Christ n'a point cherché à se plaire à Lui-même ». Mais si les frères plus forts usent de sarcasmes et d'influence, obligeant les plus faibles à manifester une liberté qu'ils ne comprennent pas, ce serait les forcer au péché. Il y aurait donc lieu de laisser, aux plus faibles, la liberté d'agir selon leur propre conscience. Ils devraient se trouver sous la seule influence de l'amour et de la Vérité, pour être éduqués graduellement, afin de parvenir à apprécier tous les priviléges qu'ils ont, en tant qu'hommes libres en Christ.

C'est de cette manière que le Corps de Christ peut s'emplir de charité et d'unité, chaque membre exécutant les convictions que lui dicte son propre esprit, à propos de la volonté du Seigneur, et cherchant à croître en grâce et en connaissance ; ce faisant, il se libère peu à peu des faiblesses de l'enfance pour grandir et parvenir, aussi rapidement que possible, à la

stature de l'homme fort, en se développant et se nourrissant de la Parole de Dieu.

L'Apôtre se réfère particulièrement à l'observance des jours, la considérant comme un manque de développement. Il déclare : « *Vous observez les jours, les mois, les temps et les années ! Je crains d'avoir inutilement travaillé pour vous* » (Galates 4 : 10,11). Il s'adresse ici à ceux qui ont connu, à un moment donné, la liberté des fils de Dieu, mais qui, alors, étaient en train de retourner à la servitude, du fait d'un enseignement incorrect. Il reconnaît en eux l'évidence qu'ils ne grandissaient pas dans la liberté des fils de Dieu, mais faisaient plutôt marche arrière, vers la condition de serviteur. Il craignait que cette faiblesse et ce manquement à se maintenir dans la liberté accordée aux fils, ne les conduisissent au rejet même de l'Evangile - selon lequel Christ se livra pour nos péchés - et qu'ils n'acceptassent, comme évangile, un substitut n'apportant aucune espérance - selon lequel Christ les sauverait s'ils gardaient la Loi.

Mais glorieuse est la liberté des fils de Dieu ! Demeurons fermes en elle, puisque le Seigneur nous permet de la saisir entièrement et d'étendre, en même temps, la sympathie et l'amour envers ceux qui ne sont pas encore parvenus à une haute position avantageuse, permettant une vision large, étendue de notre position bénie en Christ. De cette manière, nous supporterons les infirmités des frères plus faibles, nos compagnons de route et, de cette manière, nous demeurerons en harmonie avec la Loi de l'Amour.

LA BEAUTÉ DU RENONCEMENT A SOI

Il apparaît que l'Apôtre attire notre attention sur l'égoïsme, en tant que principe prédominant du monde. Les gens cherchent en général à se faire plaisir, souvent injustement, parfois justement, mais simplement en ne tenant pas compte des autres. Il indique que le Chrétien doit adopter une autre conduite. Nous sommes engagés sous la bannière de Christ, qui est la bannière de l'Amour. Il nous est nécessaire de bien analyser les règles qui appartiennent à ce nouvel ordre de choses, dont nous sommes devenus membres. Les disciples de Christ, au lieu de penser à leurs propres intérêts égoïstes, doivent considérer les intérêts des autres. Au lieu d'avoir à l'esprit leur propre plaisir, ils doivent rechercher celui des autres, tant que cela n'entre pas en conflit avec leur vœu de consécration.

Cela ne signifie pas que les disciples de Christ doivent rechercher leur propre misère. Mais

ils doivent consacrer leur temps et leurs pensées à plaire aux autres, plutôt qu'à eux-mêmes. L'Apôtre nous dit que c'est l'exemple que nous donne notre Maître, notre Modèle : « *Car Christ n'a point cherché à plaire à lui-même* ». Il n'était pas dans le monde pour chercher à accomplir ce qui plairait à sa propre chair. Bien au contraire, Il renonça à ses intérêts charnels personnels et à leur satisfaction, au bénéfice de l'humanité. C'est ce que nous nous engageons à faire, lorsque nous nous efforçons de marcher sur ses traces. Renoncer à soi-même, se charger de la croix, signifie le renoncement à sa propre volonté, pour ne plus mener une vie égoïste, mais en accord avec le Modèle et le Plan divins.

NOS FRÈRES, NOS PROCHAINS AU SENS STRICT

Avec une telle lumière sur les paroles de l'Apôtre, notre pensée est que la signification principale du mot « prochains », comme le cite l'Apôtre, s'applique aux personnes qui nous sont les plus proches. Ce qui veut dire que, dans l'Eglise de Christ, ce sont nos frères qui constituent nos prochains ; ce sont ceux qui se situent le plus près de notre cœur. Tous les enfants de Dieu sont nos frères, ils sont tout particulièrement nos prochains, car ils demeurent sur le même plan que nous. Nous devrions tout particulièrement nous efforcer de leur être agréables, en vue de leur édification. Cela ne signifie pas que nous devrions chercher à leur plaire selon la chair, car ce serait, dans bien des cas, contraire à leur édification. Si nous nous efforçons de le faire d'une manière correcte, nous devrions « chercher à stimuler en eux une saine manière de penser », une manière de penser selon l'Esprit (selon 2 Pierre 3 : 1, version « Le Semeur », trad.) en les incitant à l'amour, à la foi, au zèle et aux bonnes œuvres. Cela implique que le mot « plaire » est utilisé ici dans un sens limité.

Il nous est impossible de plaire à tout le monde. Nous devrions orienter notre énergie en vue du bien de tous les hommes, selon que nous en avons l'opportunité. Même si ce ne sont pas des saints, nous devrions les « provoquer », les inciter à « l'amour et aux bonnes œuvres », autant que possible, et non pas à la colère, à la malice, au péché ou à quelque chose d'indigne. Nous ne parviendrons peut-être pas toujours à plaire aux gens, en vue de leur édification. Il peut se produire des cas où même les frères se sentiront affligés, et non satisfaits, des efforts que nous déploierons pour les servir. Nous pensons, cependant, que si nous cherchons à leur plaire, en vue de leur édification, en nous efforçant de recourir à l'esprit de sobre bon sens, notre conduite recueillera l'approbation et la bénédiction du Seigneur, quelle que soit l'attitude des autres, et même des frères, à cet égard :

approbation, ou pas.

Ainsi, que chacun d'entre nous s'efforce de « *plaire à son prochain en vue de son édification* ». En ce qui concerne le prochain, la position de proximité s'étend, en plus de l'Eglise, à nos propres familles. Bien entendu, pour tout ce qui a trait aux obligations terrestres et aux besoins temporels, notre famille vient en premier, et ses membres sont nos prochains, de très près, selon la chair. Nous devrions nous efforcer de leur être agréables, pour les édifier, en nous efforçant de leur faire du bien, comme cela est suggéré ici. Le même principe peut être étendu, comme nous pouvons nous en rendre compte aisément, au boucher, au boulanger, au vendeur de glaces, etc. Il n'y a pas lieu de chercher à leur plaire à leur détriment, ou d'une manière qui ne contribuerait pas à leur édification. Il ne nous faut pas nous abaisser aux méthodes de ce monde. Si des gens se plaisent à raconter des histoires malsaines, impures, nous ne devons pas nous joindre à eux. Si nous ne sommes pas capables de leur plaire par ce qui est bon, nous devons éviter tout contact qui ne serait pas nécessaire. Nous devons faire le bien et édifier, uniquement.

LE MONDE RECONNAIT CE QUI EST BON

Nous devrions nous efforcer d'être aussi agréables que possible, envers tous nos voisins. Si nous formulons des reproches rudement, cela ne leur plaira pas, et ne sera pas de nature à les édifier. Il y a une manière de reprendre correctement, même les gens fortement attachés aux choses du monde. Le monde possède une plus haute norme morale et religieuse, qu'il ne voudrait l'admettre. Même s'ils ricanent extérieurement, les gens reconnaissent, dans leur cœur, ce qui est bon. Nous rencontrons souvent des personnes qui mènent une vie impure, mais qui apprécient la compagnie de gens purs. Elles ont une certaine appréciation de ce qui est bon, même si, étant souillées elles-mêmes, elles sont portées à souiller tout ce qu'elles touchent.

Il ne conviendrait pas de nous attendre à faire beaucoup de bien aux gens du monde ou, à tout le moins, de nous attendre à ce que beaucoup de fruits résultent, en général, de nos efforts, au temps présent. Notre intention devrait toujours être de plaire, autant que faire se peut, autant que notre loyauté à Dieu et à la Vérité le permet. Il ne faudrait pas faire partie de ces grognons animés toujours d'un esprit de dispute, où qu'ils puissent se trouver. Il y aurait plutôt lieu de laisser notre lumière briller, afin que tous voient nos bonnes œuvres et, ainsi, « *glorifient Dieu au jour de leur visitation* ». Un esprit doux et bien intentionné

constitue le meilleur moyen de recommander au monde, à présent, la puissance de la Vérité. Le peuple du Seigneur devrait être bien disposé envers tous les hommes, envers l'Eglise, en particulier, mais également envers tous ceux avec qui nous entrons en contact.

UNE PAROLE D'AVERTISSEMENT

Permettez-nous de dire, ici, que certains enfants du Seigneur ont un mari ou une épouse, qui n'est pas dans la Vérité ou qui est, peut-être, plus ou moins intéressé, mais pas complètement consacré au Seigneur. Nous craignons que ces enfants-là ne commettent une erreur et n'empêchent, peut-être, à cause de leur comportement, le développement d'un plus grand intérêt pour la Vérité, chez leur compagnon. Si, par exemple, un mari est pleinement consacré, tandis que sa femme ne l'est pas, il devrait, alors, veiller avec grand soin, à ce que son zèle pour la Vérité ne le conduise pas à négliger son devoir d'assistance, dans la réalisation des lourdes tâches ménagères, etc., particulièrement pesantes pour une femme. Le volontariat dans l'oeuvre (pour la Vérité, trad.), les réunions, etc., ne devrait pas remplir son temps libre, au point qu'il en vienne à négliger le devoir, très particulier, qui lui incombe envers son épouse, celui de répondre à ses besoins réels, ou de la soulager.

Nous craignons que certains aient été aigris et empêchés d'accepter pleinement la Vérité, ou conduits à s'y opposer, en raison du manque d'une considération aimante et attentionnée, de la part du compagnon qui professe une pleine consécration au Seigneur. Si nous appartenons réellement, et pleinement, au Seigneur, nous devrions le démontrer tout premièrement dans nos foyers. Le zèle, quel qu'il soit, au service de la Vérité en dehors de nos foyers, ne nous dispensera de nos devoirs envers nos familles, auxquels elles ont le droit de s'attendre. Remplir nos obligations est un véritable service pour la Vérité et, souvent, l'un des plus efficaces. S'il y a de l'eau, du charbon ou du bois à porter, ou tout autre service qu'un mari peut effectuer et qu'il devrait rendre à son épouse, ce service ne devrait pas être négligé du fait de n'importe quel autre service. Si la femme désire participer à certaines réunions, que son mari lui montre qu'il apprécie sa compagnie, et que c'est un plaisir pour lui qu'elle s'y rende.

La même règle s'applique à la femme consacrée. Du temps et un service personnel sont de justes exigences de la part du mari. L'épouse devrait exercer, à ce propos, un esprit d'équité, d'amour et de sobre bon sens, et ne pas donner à son époux le sentiment qu'il est oublié, mal aimé ou négligé à cause de ses nouveaux intérêts (de ses nouveaux pôles

d'intérêt, trad.). L'époux est le chef légitime du foyer. Il y a des devoirs qui sont des obligations pour tout enfant de Dieu, et les négliger, ou les oublier peut causer des dommages incalculables. Les véritables devoirs d'un mari, d'une femme, d'un parent ou d'un enfant ne sont jamais abrogés, lorsque nous nous donnons au Seigneur. Chaque saint consacré devrait s'efforcer, par la prière et par l'étude de la Parole et de la providence divines, de discerner dans sa vie la volonté du Seigneur à son sujet, afin d'être une « épître vivante », glorifiant Dieu et n'attirant aucun reproche, envers lui-même ou envers sa charge de Chrétien.

LE SACRIFICE - NOTRE MISSION PARTICULIÈRE

Chaque membre de la Sacrificature Royale doit se rappeler que la mission particulière, rattachée à notre charge, à notre vocation, à notre appel au temps présent, est de sacrifier. Une forme de service, qui n'est pas souvent discernée par le peuple du Seigneur, c'est l'opportunité de renoncer à nos propres désirs ou projets, méthodes ou préférences, dans l'intérêt de la paix, en acceptant à leur place les plans, les désirs ou les préférences des autres - lorsqu'il s'agit simplement d'une question de préférence personnelle. Lorsque nous avons la conviction que le Seigneur appréciera l'une ou l'autre manière de faire, céder, en réprimant nos désirs, est souvent source de bénédiction pour les deux : pour celui des deux qui cède, et pour l'autre, qui bénéficie de la gentillesse et de la considération. C'est ici l'esprit d'amour, l'esprit du Maître.

Dans le Corps de Christ, les différents membres ont hérité de faiblesses contre lesquelles ils doivent lutter toute leur vie. Ces faiblesses sont parfois de telle nature qu'elles interfèrent, à un certain degré, avec les droits et le confort des autres, comme de nous-mêmes. Et c'est ici, précisément, qu'intervient le conseil de l'Apôtre : « *Nous qui sommes forts, nous devons supporter les faiblesses de ceux qui ne le sont pas* ». Cela ne signifie pas que nous ne devrions pas raisonner un tel frère faible, tout en l'aidant à se débarrasser de son infirmité. Nous devrions au contraire le faire, avec douceur et gentillesse, et en endurant humblement l'épreuve subie par notre patience. C'est le bien de ce frère que nous devrions rechercher, et non pas notre confort, physique ou mental, avant tout. Nous devrions nous efforcer de le contenter en vue de son édification, non pas en ignorant simplement sa faute, comme si nous considérions qu'il avait raison, mais, si la circonstance le permet, en l'encourageant gentiment à lutter contre, et en supportant humblement et patiemment l'incommodité que cela peut nous occasionner.

Si cet esprit prévaut, l'Apôtre indique, en continuant, qu'une séparation n'est pas nécessaire dans le corps (de Christ, trad.) (1 Corinthiens 12 : 24-26). Les membres prennent mutuellement soin les uns des autres, par amour des uns envers les autres, en cherchant, par un bon exemple et, parfois, par une bonne parole, à encourager et à affirmer tout ce qui est bon, et à décourager tout ce qui n'est pas convenable. L'amour couvrira, tel un manteau, toutes les infirmités, dans le but de cacher une faute plutôt que d'exposer, le frère ou la sœur plus faibles, aux reproches d'autres frères. Ainsi, dans la véritable Eglise de Christ, unie par un lien d'amour, si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui ; et si un membre est honoré, tous les membres se réjouissent avec lui et partagent cet honneur, dans une certaine mesure, comme dans une famille charnelle, lorsqu'un membre est élevé à une position honorable, tous les membres de la famille participent à cet honneur et à cette joie.

QUE VOTRE LUMIÈRE BRILLE !

Pour parvenir à un amour se sacrifiant de cette manière, combien est nécessaire l'esprit d'humilité, de douceur, de patience et de foi ! Les paroles du Maître, à ce sujet, sont puissantes : « *Si vous ne vous convertissez [de l'esprit du monde pour adopter l'Esprit de Christ], et si vous ne devenez comme les petits enfants [humbles et ouverts à l'enseignement], vous n'entrerez pas dans le Royaume des Cieux.* » Cette loi bénie de Christ, la Loi de l'Amour, devrait régner en tous ceux qui ont pris, par consécration, le nom de Christ. Son influence sanctifiante devrait rayonner à partir de nous, non seulement parmi les frères, mais également sur le monde, comme un puissant témoignage de l'effet de la grâce de Dieu opérant dans le cœur. Ainsi, nous démontrerons que l'amour de Dieu, reçu dans notre vie, est source de paix, d'harmonie, de joie et qu'il rend les maris nobles, dévoués et fidèles ; les épouses, plus douces, loyales et tendres ; les enfants, plus obéissants et aimants ; les voisins, plus aimables et meilleurs ; et nous démontrerons que cet amour répand de « l'huile sur les eaux agitées » de toutes nos épreuves, amenant des bénédictions là où il s'étend.

WT1914 p5555